N° 7838
Entrée le 29.03.2023
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 30.03.2023



Monsieur Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 29 mars 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre des Finances et Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les conclusions d'une enquête qui avait été initiée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et la Fondation ABBL pour l'éducation financière et réalisée par Ilres, sur lesquelles la CSSF et l'ABBL ont communiqué récemment, ont contribué à faire le constat suivant : le niveau de culture financière est insuffisant au Luxembourg. La tranche d'âge des moins de 30 ans semble être particulièrement concernée par ce niveau de culture financière insuffisant – le score se situe par ailleurs en-dessous de la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Ce sont des résultats qui semblent étonnants, quand on sait l'importance de la place financière pour l'économie du Luxembourg. D'après la presse, l'Ilres voit un lien avec le contexte économique du pays qui serait « propice à une certaine désinvolture » dans la gestion budgétaire.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre des Finances et Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Comment est-ce que le Gouvernement évalue ces résultats ?
- De quelle manière est-ce que la culture financière au sein de la population pourrait être améliorée ?
- Compte-tenu du contexte économique actuel, globalement de plus en plus difficile à appréhender, est-ce qu'il n'est pas d'autant plus important d'intégrer d'avantage la culture financière dans les programmes scolaires?
 - o Dans l'affirmative, quelles nouvelles actions pourraient voir le jour ?
 - o Dans la négative, pourquoi ne pas accorder plus d'importance à la culture financière ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député



Réponse de la Ministre des Finances et du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de la Ministre de la Protection des consommateurs à la question parlementaire n° 7838 du 29 mars 2023 de Monsieur le Député Laurent Mosar

Les résultats de l'étude sur la culture financière des résidents du Luxembourg auxquels l'honorable Député fait référence dans sa question parlementaire mettent en évidence la nécessité de poursuivre et de renforcer les efforts déployés en matière d'éducation financière auprès de l'ensemble de la population.

Au cours des dernières années, des acteurs publics et privés ont pris des initiatives au Luxembourg en vue de consolider les connaissances financières des consommateurs, de promouvoir un comportement financier responsable et de préparer les jeunes, le plus tôt possible, à l'environnement économique de plus en plus complexe.

Le portail letzfin.lu recense les différentes campagnes de sensibilisation et initiatives en matière d'éducation financière qui existent à ce jour et met à la disposition des consommateurs des informations financières fondamentales ainsi que des outils pratiques afin de transmettre des connaissances de base dans les domaines financiers les plus courants.

Par ailleurs, les consommateurs peuvent s'informer et trouver assistance auprès de l'Union luxembourgeoise des consommateurs et du Centre européen des consommateurs, qui s'engagent avec le Ministère de la Protection des consommateurs pour les outiller au mieux comme consommateurs avisés.

Dans le cadre de la mise à jour de la stratégie nationale de 2017 en matière d'éducation financière, un groupe de travail ad hoc présidé par la Fondation ABBL pour l'Education Financière et regroupant des représentants du Ministère des Finances, du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et du Ministère de la Protection des Consommateurs ainsi que de la CSSF, de l'ACA et de l'ALFI a entamé les travaux en vue d'actualiser les initiatives proposées, y compris en ce qui concerne les nouveaux produits financiers et la finance numérique, et de développer de nouvelles activités au niveau scolaire et extrascolaire visant à promouvoir la culture financière des citoyens de tous âges.

Au cours des dernières années, le MENJE a par ailleurs œuvré dans trois directions : intégration de l'éducation financière tant dans les activités extrascolaires que dans les curriculums scolaires ; création de nouvelles formations dans le domaine financier ; formation des enseignants.

Afin de garantir l'inclusion socio-économique, le MENJE a mis en place un programme pédagogique destiné à tous les élèves. Cette offre a pour but de renforcer la position du consommateur dans le circuit économique et d'améliorer l'employabilité et la capacité d'insertion professionnelle des futurs salariés. Le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques (SCRIPT) du MENJE et le ministère de l'Économie ont lancé à partir de l'année scolaire 2020/2021 un ensemble d'activités extrascolaires visant la promotion de l'entrepreneuriat durable dans les lycées. La qualité des activités proposées (adéquation au groupe cible, neutralité et qualité pédagogique) est garantie grâce à l'encadrement assuré par le SCRIPT. Depuis 2019, 17 lycées avec quelque 17.000 élèves ont rejoint ce projet intitulé



Sustainable Entrepreneurial Schools et des centaines d'activités ont été organisées avec 19 partenaires externes : ateliers, mini-stages, simulations, conférences, concours, visites, etc.

L'éducation financière constitue un des nombreux sujets d'émancipation qui méritent d'être abordés en classe. Parallèlement aux offres extrascolaires, l'introduction de l'éducation financière dans le curriculum des classes inférieures de l'enseignement secondaire, et plus particulièrement, dans celui des classes de la voie de préparation est souhaitable. Des pistes ont été tracées lors d'entrevues avec des représentants du monde de la finance et le MENJE est prêt à intégrer des offres de workshops visant l'éducation financière dans les cours de formation générale de ces classes.

Vu la forte demande en personnel qualifié dans le secteur financier, de nouvelles formations du domaine économique et social ont été initiées ces dernières années.

Longtemps délaissée dans l'enseignement secondaire classique, la culture de l'entrepreneuriat est actuellement développée : un cycle de spécialisation axé sur les compétences entrepreneuriales, managériales, commerciales, sur le marketing et sur la gestion financière est en train de s'ajouter à l'offre de formation traditionnelle. Une nouvelle section entrepreneuriat, finance et marketing a vu le jour. Cette nouvelle formation complète l'offre de la section sciences économiques — mathématiques et de la section sciences humaines et sociales. Elle prépare les élèves aux exigences d'un monde professionnel en mutation, changements dus notamment aux progrès technologiques, à une digitalisation accrue et à de nouvelles logiques du marché.

Dans l'enseignement secondaire général, la section finance a été mise en place à la rentrée 2020. Dans des cours d'économie numérique, d'économie financière, de comptabilité sectorielle ou d'analyse financière, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences répondant à de réels besoins sur le marché du travail. Le cours de gestion de portefeuille vise à stimuler la curiosité de l'élève à travers la constitution et la gestion d'un portefeuille de titres fictif. Les projets réalisés dans ce contexte permettent à l'élève d'acquérir une autonomie d'apprentissage progressive. On retrouve par ailleurs dans les curriculums de la section gestion et dans ceux de la section sciences sociales, divers aspects de culture financière.

En général, l'évolution de la situation économique et sociale amène les enseignants à repenser les contenus de différentes matières enseignées tant à l'école fondamentale que dans les classes inférieures de l'enseignement secondaire. Étant donné que certains aspects de la culture financière ne sont guère traités dans les manuels de sciences économiques et sociales de l'enseignement secondaire luxembourgeois, des supports de cours adaptés au marché luxembourgeois sont actuellement élaborés par des groupes de travail encadrés par le SCRIPT.

Finalement, on observe une prise de conscience auprès des enseignants. Etant donné que la situation économique actuelle (inflation, hausse des taux d'intérêts directeurs) risque d'avoir un impact négatif sur la situation financière de beaucoup de ménages, surtout les personnes à faible revenu, ils se montrent très motivés pour aborder des aspects de l'économie financière tant auprès des élèves de l'enseignement fondamental que des élèves de l'enseignement secondaire. En témoignent les inscriptions à des formations spécifiques offertes par l'Institut de formation de l'éducation nationale (IFEN) dans le contexte de l'éducation financière.



Le développement d'activités, de cours et de formations favorisant la culture financière a donc bien avancé au cours des dernières années et le MENJE veillera à consolider ces efforts en fonction des nécessités.

Luxembourg, le 2 mai 2023.

La Ministre des Finances

(s.) Yuriko Backes